

COLLINEE • LANGOURLA • LE GOURAY • PLESSALA • SAINT-GOUENO • SAINT-GILLES DU MENE • SAINT-JACUT DU MENE



#6 Dossier Économie :
Synergie de la pépinière



#11 Rétro Mené :
La foire de Bel Air (1981 - 2000)



#8 Zoom association :
Les Coeurs du Mené



#Enfance jeunesse

Des **activités**
pour **tous !**

(Page 9)

#Dossier

Économie : l'**action**
communautaire

(Page 5, 6 et 7)

Le tri sélectif, un acte citoyen

Avec un tri imparfait en moindre quantité :



- ➔ **Baisse des recettes** pour le collecteur (Sivom du Mené)
- ➔ **Augmentation du tonnage** des ordures ménagères à incinérer (90 € / tonne)
- ➔ **Augmentation** de la redevance ordures ménagères

Avec un tri de qualité en plus grande quantité :



- ➔ **Augmentation des recettes** pour le collecteur (Sivom du Mené)
- ➔ **Augmentation de la rémunération** par les entreprises de recyclage
- ➔ **Soutien d'éco-emballages** en fonction de la **qualité** et de la **quantité du tri**
- ➔ **Augmentation limitée** de la redevance ordures ménagères

Ne relâchez pas votre effort !



Contact Renseignements
 Carole Rouxel
 SIVOM du Mené
 02 96 31 44 02
 sivom-carole@orange.fr
 www.sivom-mene.fr

Mise aux normes de votre assainissement individuel

Les étapes de la mise aux normes

La réglementation en vigueur sur l'eau impose à tout propriétaire disposant de son propre système d'assainissement (dit non-collectif) de respecter ces normes afin de ne pas être à l'origine de problème de salubrité publique, de pollution du milieu ou d'autres nuisances. L'état a délégué aux Communautés de communes le diagnostic et le contrôle de ces installations chez les particuliers.

Diagnostic

effectué entre 2006 et 2009 par un technicien d'assainissement non collectif

Assainissement conforme

Contrôle de fonctionnement
 Tous les 8 ans

Si assainissement non-conforme

4 ans pour effectuer les travaux de mise aux normes

Demande d'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif (Étude de sol non obligatoire)

Contrôle de conception projet par le technicien

Contrôle de réalisation

Accord travaux

Tarifs contrôles et explications
 Régis Longeard
 02 96 31 47 17
 regis.longeard@mene.fr
 Renseignements pratiques
 www.mene.fr





Édito

#Tri des déchets



Pourquoi faut-il jouer le jeu ?

« **R**especter la nature, protéger l'environnement, devenir éco-citoyen : ces formules scandées

par les médias font souvent l'unanimité, mais tout se complique dès qu'elles impactent notre quotidien, qu'il nous faut s'engager et en assumer le coût...

Chargée d'appliquer les textes de loi (de la protection des ressources en eau potable à la collecte des déchets) la Communauté de communes se doit de les mettre en œuvre sur le terrain. Aussi, face à la complexité de la réglementation et de certains dispositifs, elle s'efforce de les expliquer pour encourager l'évolution des comportements.

Ce numéro du Plein d'Énergie souhaite insister sur deux points particuliers (voir P.2)

Le tri des déchets

Plus nous en limitons le volume, plus nous en maîtrisons le coût de ramassage et d'élimination. En 2011, le tonnage d'ordures ménagères collecté et destiné à l'incinération a augmenté de 100 tonnes... À raison de 90 € la tonne incinérée, le Sivom a donc dû régler un supplément de 9000 euros !



Ces 100 tonnes supplémentaires s'expliquent facilement : elles sont la conséquence de la baisse du tri sélectif (en volume comme en qualité).

Une double peine pour le Sivom puisqu'il voit son coût global de fonctionnement augmenter, mais aussi ses recettes diminuer... En effet, des échantillons prélevés dans les containers permettent d'établir des pourcentages de bon tri effectués. Ces pourcentages font varier la rémunération versée au Sivom par les recycleurs.

De plus, quand le pourcentage de « bon tri » baisse, le montant des subventions attribué au Sivom par « Éco-emballages » baisse également...

Alors, plus que jamais, il nous faut trier, encore trier et bien trier !

L'assainissement non-collectif

Quant aux contrôles des systèmes d'assainissement non-collectif (ANC), autrement-dit, ceux des habitations non-religées à une station d'épuration, la Communauté de communes a l'obligation de les effectuer et de vérifier la mise aux normes des installations.

L'illustration page ci-contre vous en rappelle les principes et précise le circuit administratif à respecter.

Régis Longeard, notre technicien assainissement, se tient à votre disposition pour toute information complémentaire. N'hésitez pas à le contacter. ».

Claude Perrin

Président de la commission environnement

Couverture

>> Mercredi 18 avril 2012, l'accueil de loisirs communautaire du Gouray est en sortie à la base nature du Pont-Querra à Plémet.
Au programme : kayak, tir à l'arc et VTT, sensations garanties !
(Programme des animations d'été en page 9)

Informations communautaires #2

>> Assainissement non-collectif et tri sélectif

Édito #3

>> par Claude Perrin, Président de la commission environnement

Énergie #4

>> Revue de presse énergétique !
>> Vous encourager à réduire votre consommation

Dossier #5/7

Économie : l'action communautaire

>> De plus en plus livrés à eux-mêmes, les territoires ruraux ont intérêt à définir leur propre stratégie de développement économique. Dans ce contexte, où en est la Communauté de communes du Mené et quelles actions met-elle en œuvre pour tirer son épingle du jeu ?

Culture et loisirs #8

>> « Zoom asso » sur Les Coeurs du Mené
>> « Algérie 1954 - 1962 » : livre témoignage sur la guerre d'Algérie

Enfance jeunesse #9

>> Le programme des animations d'été
>> Voulez-vous devenir animateur ?

Perspective #10

>> Le projet de soins est sur les rails

Rétro Mené #11

>> La foire du Mené à Bel Air

À voir, à découvrir... #12

>> Le chaos de Quémelin à Langourla

#Revue de presse

L'énergie médiatique du Mené !



Projet Enescom : Deux communes s'engagent

Le projet ENESCOM (1) fait partie du dispositif européen « Intelligent-Energy-Europe ». Il a notamment pour ambition de créer une méthode développant l'efficacité énergétique dans les collectivités rurales.

En signant une convention, les maires s'engagent à définir un plan d'action visant, à l'horizon 2020, un triple objectif :
 + 20 % d'énergie renouvelable,
 + 20 % d'efficacité énergétique
 et - 20 % d'émissions de CO2.

Fin 2011, Le Gouray et Plessala se sont engagées, mettant en place des commissions composées d'élus et non élus pour travailler sur leur propre projet. Mené Initiatives Rurales (MIR) a été désigné relais du projet pour l'ensemble du Pays Centre Bretagne.

1/ Réseau Européen des centres d'information promouvant les énergies renouvelables - les économies d'énergie et la réduction de production de gaz à effet de serre au sein des collectivités locales.

En savoir plus
Mené Initiatives Rurales
Damien LE TIEC
02.96.34.42.45
energies.mir@orange.fr

Plusieurs reportages télé, de nombreuses connexions sur www.mene.fr et une série d'articles parus dans la presse nationale ces derniers mois sont venus souligner l'intérêt que suscite, bien au-delà du Mené, le projet communautaire sur les énergies.

Titres et accroches parlent d'eux-mêmes :

« Des bretons à la pointe, le pays du Mené réussit une révolution verte contagieuse » (Télérama fév. 2012). « *Lisier, colza et éoliennes, le mix énergétique du Mené* » (Les Echos sept. 2011). « *Le Mené, vers un territoire à énergie positive* » (Alternatives économiques fév. 2012), etc.

Visiblement, les « 1^{er} rencontres Énergies et Territoires ruraux » organisées en juin 2011 ont marqué les esprits : le Mené fait aujourd'hui figure

d'exemple dans la recherche d'un développement économique basé sur des ressources locales.

Une reconnaissance médiatique de la dynamique enclenchée à la fin des années 90 par une poignée d'agriculteurs cherchant une solution durable aux excédents de lisiers. Symbole de cette démarche : l'inauguration en 2011 de l'unité de méthanisation Géotexia à Saint-Gilles du Mené.

La Communauté de communes s'est elle aussi engagée, accompagnant et soutenant le développement d'une filière locale sur les énergies renouvelables. Ainsi, du croisement de réflexions privées, associatives et publiques est né ce projet territorial désormais pris en exemple au plan national et international.



Améliorer les logements anciens

Dans le prolongement de son programme d'amélioration de l'habitat ancien (lire le Plein d'Énergie N°14), la Communauté de communes du Mené vient de signer un nouveau partenariat avec le CDHAT de Rennes pour la période 2012/2013. Cet organisme est spécialisé dans le conseil aux particuliers.

L'objectif du programme reste le même : aider à améliorer l'efficacité énergétique de votre logement ou l'adapter au handicap ou au vieillissement...

Le CDHAT se met à votre disposition pour vous informer sur ce dispositif d'aide, ses obligations, le déroulement de la procédure, les types de travaux à réaliser.

Une évaluation de la consommation énergétique avant et après travaux doit permettre une économie d'au moins 25% pour que votre dossier soit subventionné.

Le CDHAT vous assiste à tous les stades du projet : plans, dossier technique, financement, consultation des entreprises, suivi des travaux, montant des aides...

Vous pouvez rencontrer un conseiller du CDHAT lors des permanences mensuelles à la Communauté de communes ou obtenir des informations auprès de votre mairie.

Votre contact CDHAT
Stéphane Quernec
02 99 28 46 50

Stephane.quernec@cdhat.fr

Permanence
à la Communauté de communes du Mené
La croix Jeanne Even - Collinée

De 10 h à 12 h tous les 3^e mercredi du mois.
Aide sous condition de ressources
Se munir d'une déclaration de revenus.

Économie : l'action communautaire

La Scop BBCS spécialisée dans la construction de maisons basse consommation (lire p.7) a installé ses bureaux à la pépinière Ménerpôle au Gouray et son atelier de découpe bois dans un des ateliers relais situés à Collinée.

La crise économique n'épargne aucun secteur d'activité, aucun territoire. Pour autant, loin de céder à la sinistrose, la Communauté de Communes renforce depuis quelques années son accompagnement des entreprises. Avec Kermené, elle a la chance d'héberger un fleuron européen de l'agroalimentaire, très important employeur. Mais le Mené c'est aussi près de 600 entreprises : agriculteurs, artisans, commerçants... Comment une collectivité peut-elle agir ? Comment s'adapter aux spécificités locales ? Comment anticiper ? Ce dossier apporte quelques éléments de réponse et pistes d'actions.

« Aller au devant du monde de l'entreprise »



#Le point de vue de Thierry Connan :

>> responsable « Mission Territoires » auprès de l'Agence Départementale du Développement Économique (CAD 22).

Comment définir une politique économique à l'échelle d'un territoire ?

Vaste question qui appelle une réponse détaillée. Partons d'un constat simple : il n'existe pas de territoire qui ne puisse définir de stratégie économique, sous réserve, bien entendu, de respecter certains points.

Premier point, trop souvent négligé : les élus doivent apprendre à bien connaître leur territoire. Pour cela, la réalisation d'un état des lieux basé sur des statistiques, des observations et des analyses, est indispensable, ne serait-ce que pour vérifier ou contredire leurs a priori.

Second point : veiller à animer le tissu économique. Autrement dit : les élus se doivent d'aller au devant des entreprises pour mieux les comprendre et mieux se faire comprendre. Il leur faut donc créer des conditions favorables (1) à la rencontre de ces mondes parallèles qui ont tout à gagner à travailler ensemble.

Troisième point : les investissements (2) qui seront d'autant plus pertinents que les deux premiers points auront bien été pris en compte par les élus. À eux également de définir les moyens humains (animateur économique, commissions...) et de solliciter les bons partenaires (CCI, Chambre de métiers...) pour identifier les enjeux et les actions à mener. En un mot : choisir la bonne stratégie.

Dernier point : ils doivent déterminer une politique d'accompagnement des entreprises. Domaine où, du fait de la réduction des aides (3), la concurrence entre territoires est de plus en plus vive. Ces écarts entre les dispositifs d'aide à l'installation ou à l'investissement peuvent être compensés, aux yeux d'un entrepreneur (lire témoignage p.7) par l'image positive du territoire et la qualité de l'animation économique mise en place.

1/ Petit déjeuner, table ronde, visite d'entreprise

2/ Infrastructures routières, pépinière, ateliers relais...

3 Département / Région / État / Europe

Si vous deviez citer un atout et une faiblesse de la Communauté de communes du Mené ?

Son atout principal, c'est la présence des Ets Kermené : locomotive économique qui fixe l'emploi, la population et assure des rentrées fiscales confortables. Sa faiblesse : son relatif isolement géographique.

Que pensez-vous de sa stratégie de diversification basée sur le développement des énergies renouvelables ?

Tout territoire renferme un potentiel à exploiter, mais il faut les hommes pour l'identifier et transformer les idées en projet. Dans le Mené, les éléments étaient réunis pour créer cette filière énergétique. De plus, les élus ont su se mobiliser et saisir l'opportunité sans se contenter d'une grande entreprise agro-alimentaire comme unique vecteur de développement économique.

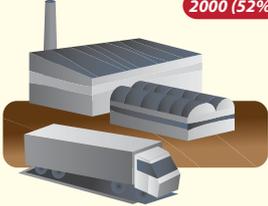
Les quatre secteurs clés de l'économie locale

Effectif, nombre d'actifs par secteur (Source : statistiques INSEE 2008)

1/ Agroalimentaire

Ets KERMENE

2000 (52%)



2/ Agriculture

Céréales et élevage

420 (11%)



3/ Commerce, artisanat et services

930 (24%)



4/ Énergies renouvelables

Secteur appelé à se développer



5/ Administration, enseignement, santé, action sociale

480 (13%)

Un territoire où l'on vient travailler

CdC du Mené

3745 actifs
dont 2479 actifs résidents

2185 entrées / jour
(58,5 % des actifs)

929 sorties / jour
(37,5 % des actifs)

Déplacements domicile-travail

Solde des entrées / sorties : **+ 1256 / jour**

- 1/ Les établissements Kermené (+ de 2000 personnes) développent depuis quelque années des postes qualifiés (laborantins, techniciens, logisticiens...).
- 2/ L'agriculture reste au cœur de l'économie locale. Elle fournit en viande la filière agroalimentaire et en matière organique et végétale la filière énergétique. Elle génère nombre d'emplois indirects notamment dans l'artisanat.
- 3/ Le commerce, l'artisanat et les services offrent un réseau dense et diversifié.
- 4/ Sous l'impulsion du projet de territoire, la filière énergies renouvelables (éolien, solaire, bois énergie, biomasse) prend son essor.

L'action communautaire de terrain

Trois exemples concrets des actions de la Communauté de communes en faveur du développement économique.

1/ Encourager les animations commerciales



Sébastien Guillemard, animateur économique communautaire.

Favoriser l'organisation d'animations sur l'ensemble du territoire est un bon moyen d'aider au maintien et au développement du commerce et de limiter la fuite des achats vers les grands centres de consommation.

L'une des missions confiées à l'animateur économique communautaire (1), Sébastien Guillemard, consiste à se mettre au service des Unions commerciales (Plessala, Collinée, Le Gouray) pour les conseiller et les assister. « J'essaie de faciliter les contacts entre elles et d'y associer les commerces multiservices des petites communes pour les amener à travailler ensemble. L'objectif est simple : s'appuyer sur le potentiel d'une soixantaine d'enseignes pour créer des animations. Je les invite régu-

lièrement à se réunir dans les locaux de la Communauté de communes. Nous réfléchissons ensemble, avec des partenaires tels que l'Odesca (2), aux possibilités de cofinancer des opérations du type quinzaine commerciale ou salon. La volonté d'organiser une première manifestation au printemps 2013 est déjà clairement apparue, reste à en définir le thème et les modalités. Évidemment, notre collectivité a vocation à soutenir ce type d'évènement à dimension territoriale ».

- 1 / Les autres missions de l'animateur économique :
 - accompagner les entreprises locales dans leurs projets de création, de développement ou de transmission (lire p.7)
 - promouvoir le territoire et prospecter les entreprises du secteur énergétique pour dynamiser le parc d'activité Ménerpôle au Gouray (lire p.7).

2 / Opération de Développement et de Structuration du Commerce et de l'Artisanat.



Mardi 24 avril 2012, Olivier Handaye, président de l'Union commerciale de Plessala (Udep) intervient lors d'une réunion regroupant des commerçants de six communes (Collinée, Le Gouray, Saint-Gouéno, Langourla, Plessala et St-Jacut du Mené).

2/ Faciliter l'installation des entreprises



Samuel Gicquel, gérant de JM Hygiène et Entretien.

Diversifier l'offre mobilière et immobilière sur le territoire (espaces d'activités - pépinière - ateliers relais - locaux disponibles) et mettre en place un dispositif d'aide à l'investissement permet, non seulement de garder ses entreprises, mais aussi d'encourager l'arrivée de nouvelles.

Témoignage : pour faire face à la croissance de son activité, la SARL JM, entreprise spécialisée dans la distribution de produits d'hygiène sur les Côtes d'Armor, va acquérir un bâtiment à Saint-Gouéno. Le témoignage de Samuel Gicquel, son gérant, illustre comment l'action communautaire peut accompagner l'entrepreneur dans ses recherches et sa prise de décision.

« Nous avons repris JM en 2005 et nous nous sommes installés à Plessala dans un bâtiment en location. Confrontés à des problèmes de stockage, j'ai contacté l'animateur économique pour étudier les différentes possibilités qui s'offraient. J'aurais pu opter pour une construction neuve ou une location sur l'Espace d'Activités de la Perrière, mais apprenant qu'un bâtiment correspondant à mes besoins était en vente à Saint-Gouéno, je me suis orienté vers l'achat.

La Communauté de communes s'était elle-même portée acquéreur de ces locaux estimant qu'ils pouvaient accueillir une nouvelle activité. Mais puisque j'étais acheteur, elle m'a laissé négocier en direct avec le vendeur.

Par ailleurs, je vais bénéficier du dispositif communautaire d'aide à l'investissement qui vient d'être revu à la hausse (1). Un élément qui compte dans une décision. Les aides accordées sont différentes selon les territoires, j'apprécie que la collectivité ait pris conscience de l'enjeu pour conserver ses entreprises. »

1/ détail des aides en contactant l'animateur économique

3/ Conjuguer énergie et synergie

La pépinière d'entreprises Ménerpôle située au Gouray affiche désormais complet. Dédiée aux activités en lien avec « l'énergie », sa vocation est de créer une dynamique entre les entrepreneurs tout en leur offrant l'opportunité de s'installer sur le parc d'activités de la Ville es Goupines qui la jouxte. Dans cette perspective, le témoignage de la coopérative BBCS semble encourageant.



Jean-Claude Brusson devant des plans de maisons conçues par Stéphane Colas, maître d'œuvre également installé à Ménerpôle. Une synergie entre entrepreneurs souhaitée dès le lancement de la pépinière.

« On avait tout intérêt à démarrer à la pépinière puisque la Communauté de communes encourage la construction de maisons basse consommation et que notre principale activité concerne les maisons à ossature bois », déclare Jean Claude Brusson, gérant de BBCS, visiblement satisfait d'avoir intégré Ménerpôle.

Elle collabore avec d'autres artisans (électriciens, couvreurs...) pour proposer à ses clients le suivi complet d'une construction.

« De plus, nous pouvons élargir notre offre de service en faisant appel à des activités complémentaires présentes sur la pépinière : maîtrise d'œuvre (voir photo), expertise thermique, fourniture de chaudière bois ».

Mais choisir Ménerpôle présente aussi d'autres avantages que Jean-Claude ne manque pas de souligner : « Nous avons été très bien accueillis par l'animateur économique. Les maires de chaque commune sont venus nous rencontrer, ont étudié nos propositions. Côté immobilier, la pépinière offrait le meilleur rapport qualité-prix. Enfin l'emplacement, bien visible, nous convient puisque nous visons en priorité le secteur compris entre Plénée-Jugon et Merdrignac. Si ce marché s'avérait porteur, nous pourrions nous installer sur le parc d'activités de la Ville es Goupines ».

Cette coopérative regroupe quatre professionnels et cinq compétences (maçonnerie, menuiserie, plomberie, isolation et agencement intérieur).

BBCS

Tél. : 02 96 30 31 40

Site internet : www.bbcscop.fr

Les 6 entreprises de Ménerpôle :

BBCS

>> Construction ossature bois

Build Trotters

>> Accompagnement commercial à l'export
contact@build-trotters.com

ETA

>> Chaudières à biomasse
02 96 30 29 42
grd.thermique@orange.fr

Ets Gilles Salmon

>> Conseil en économie d'énergie
02 96 42 35 51
gillesalmon@aol.com

Stéphane Colas

>> Maîtrise d'œuvre
06 50 40 35 64
scolas@gmail.com

Bernier Énergies

>> Énergies renouvelables
alain@bernier-energies.fr



Agenda de l'été :

Jazz in Langourla

Rendez-vous bucolique pour les curieux et passionnés de Jazz, le festival de Langourla réunit nombre d'artistes reconnus dans le cadre magique du Théâtre de verdure.

Dans un esprit de convivialité et de partage : public, musiciens amateurs et professionnels se rencontrent chaque soir pour un authentique dialogue musical.

10, 11, 12 août 2012

www.jazzinlangourla.com



« M'né le barouf »

*Fête de la musique
de Saint-Gilles du Mené*

Au programme :

Les caméléons

Les Glochos

The Smashing Garage

Wankas

Klez Mer Band du Mené

Dimanche 24 juin

À partir de 12 h.

Restauration sur place.

#Zoom asso : les Coeurs du Mené

« Donner pour recevoir ! »

Les « Coeurs du Mené » regroupent une soixantaine de choristes. La chorale est ouverte à toute personne qui aime et souhaite chanter en groupe. Une formation où les maîtres mots sont : plaisir et convivialité !



Les «Coeurs du Mené » en répétition à Collinée. « Chanter dans un chœur, c'est un moyen de souffler dans son quotidien »

Armand Le Ray, son président, nous parle de l'association.

« La chorale « Les Coeurs du Mené » s'est formée en 2003 sous l'impulsion de Renée Duval, Stéphanie Vivier, Loïc Cellier et Bernard Hénusse (chef de chœur jusqu'en 2008*).

Nous pouvons résumer notre raison d'être en une phrase : créer et développer sur le territoire du Mené une pratique du chant choral accessible à tou(te)s et organiser des rencontres avec le public et d'autres chorales.

Notre groupe se retrouve le mardi soir à Collinée, salle Mosaïque (hors vacances scolaires). Nous chantons sous la direction de Manuelle Cornut (chef de chœur professionnelle).

Avec Manuelle, nous devons trouver le juste équilibre entre nos souhaits et nos possibilités.

Elle a l'art et la manière de nous faire travailler et avancer, tout en faisant évoluer notre répertoire et nous nous retrouvons toujours avec un grand plaisir pour les répétitions. Quant aux représentations, c'est un moment que nous apprécions parce qu'on y donne autant qu'on y reçoit !

La participation à divers concerts a permis aux « Coeurs du Mené » de se faire connaître localement, maintenant nous voudrions élargir notre champ d'action et nous ouvrir à d'autres contrées ».

*Création officielle : 11 octobre 2005.

Chanter avec les « Coeurs du Mené »

Adhésion 45 € / an

Contacts

Armand Le Ray : 02 96 34 40 62 / 06 73 35 95 76

Eliane Rouault : 02 96 34 96 32

Livre témoignage

Paroles libérées sur la guerre d'Algérie

1962 - 2012 : il y a cinquante ans la guerre d'Algérie prenait fin. C'est à l'initiative de la Communauté de communes que Julien Simon, artiste spécialisé dans le collectage de paroles, s'est entretenu avec vingt anciens combattants. Résultat : un recueil intitulé « Algérie 1954 - 1962 », illustré de photos personnelles et constituant un témoignage particulièrement fort de l'ultime conflit ayant mobilisé des appelés sous les drapeaux français. Cet ouvrage est le fruit d'une étroite collaboration entre Julien Simon (collectage), Moïse Rouget (ancien appelé), Denis Rocaboy (scan et archivages photos), Céline Jouan (maquette) et Baptiste Turpaud, programmateur de la salle Mosaïque et coordonnateur du projet. « Au cours des entretiens, souligne ce dernier, la parole s'est libérée comme si ces appelés du Mené avaient pris conscience qu'il était grand temps de transmettre ce morceau d'Histoire aux nouvelles générations ».



64 pages

5 €

Disponible auprès des associations d'anciens combattants d'Algérie et dans certains commerces

« On nous préparait pas beaucoup... juste le minimum. On savait qu'on allait défendre la France. On savait pas si c'était utile » (J. Even - Saint-Gouéno).

Un ouvrage contenant vingt témoignages à peine retouchés et la déclinaison de neuf thèmes : de la correspondance aux permissions en passant par les copains ou la trouille...

#Animation d'été

L'aventure est dans le « raid »



Comme chaque été la Communauté de communes propose aux enfants et aux jeunes de participer à de nombreuses activités dans ses accueils de loisirs pour les 3 – 11 ans et dans le cadre d'animations sur une ou plusieurs journées pour les 12 – 18 ans (lire ci-contre).

Sur cette photo, prise pendant les vacances de printemps, un groupe se prépare avec ferveur à participer à son raid aventure. Cette animation se déroule à la base de loisirs du Pont Querra à Plémet où les jeunes peuvent pratiquer kayak, tir à l'arc, course d'orientation et VTT encadrés par des animateurs spécialisés... Vacances dynamiques en perspective !

#Devenir animateur

Coup de pouce à la formation

Vous êtes âgé d'au moins 16 ans, vous habitez le territoire communautaire et vous souhaitez devenir animateur en centre de loisirs, la Communauté de communes peut prendre en charge votre formation.

Gabriel Kergosien, coordonateur enfance jeunesse explique le pourquoi et le comment de ce nouveau dispositif : « On nous demande régulièrement comment devenir animateur, mais dès qu'on aborde le coût de la formation, c'est la douche froide (1).

Second constat : parmi les animateurs que nous employons, très peu habitent le territoire. La commission enfance jeunesse s'est donc posé la question en ces termes : comment faciliter l'accès à la fonction tout en créant un pool d'animateurs sur le territoire ?

En réponse, la Communauté de communes a décidé de financer chaque année deux formations complètes d'animateur. C'est au stagiaire ou à sa famille de payer les stages qui lui sont ensuite remboursés par la Communauté de communes. En s'organisant, il est possible d'obtenir un BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Ani-

mateur) sur 12 mois, en effectuant le stage de base aux vacances d'hiver ou de printemps, le stage pratique en juillet et le stage de perfectionnement à la Toussaint ou à Noël. »

1/ Stage de base : 550 €
Stage de perfectionnement : 450 €

Conditions de financement du BAFA par la Communauté de communes

>> Faire une demande auprès du service enfance jeunesse.

>> Passer 2 jours de découverte entre septembre et décembre dans un centre de loisirs communautaire pour évaluer sa motivation.

>> Signer un contrat engageant le futur animateur, sa famille et la Communauté de communes.

Accueils de loisirs :

Saint-Gouéno (3/6 ans)
Le Gouray (6/11 ans)

Thème : Les arts

Du 6 juillet au 10 août 2012

Navette gratuite au départ des bourgs pour acheminer les enfants dans les centres.

Mini-séjours équestres pour les enfants

du 16 au 20 juillet

Guignen 35 (8/11 ans)

18/19 juillet

Loudéac (5/7 ans)

Activités sportives

Du 30 juillet au 3 août 2012 :

kayak, course d'orientation, escrime, sarbacane...
Merdrignac (8/11 ans)

Réunions d'information dans chaque commune, surveillez votre bulletin municipal.

Renseignements et inscriptions

Gabriel Kergosien

02 96 31 47 18

Activités jeunesse 11/18 ans

Quentin Sallou

02 96 31 47 46

Animations Cap Sports

Renseignements

Amélie Le Mounier

Gabriel Kergosien

02 96 31 47 18

>> Suivre les formations obligatoires (stage de base – stage de perfectionnement) et effectuer 3 semaines de stage pratique (non rémunéré) dans l'un des 2 centres de loisirs communautaires.

>> S'engager à travailler l'été suivant dans un des 2 centres.

Réunion d'information prévue début septembre à la Communauté de communes.

Santé

Le projet de soins est sur les rails

Depuis le mois de mars, un projet de soins se met progressivement en place sur le bassin de vie Collinée, Plessala, Plouguenast. Le Plein d'Énergie a rencontré des membres de l'association « Mené, terre de santé » et Joseph Sauvé, maire de Plessala, pour mieux comprendre la raison d'être et les ambitions de ce projet et vous présenter les premiers axes de travail retenus par seize professionnels associés.

Qu'est ce qu'un projet de soins ?

Cela consiste à définir des bases de travail communes pour différents professionnels de santé installés sur un même bassin de vie. Il se prépare en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) chargée de le financer.

Pourquoi sa création s'est-elle imposée ?

Au départ, c'est la Communauté de communes du Mené, soucieuse de maintenir une offre de soins de proximité, qui a pris contact avec les professionnels pour réfléchir à la création d'une maison de santé pluridisciplinaire. Mais l'ARS est intervenue en précisant qu'une telle initiative exigeait, en amont, la mise en place d'un projet de soins.

Quel est l'objectif principal de ce projet ?

Donner les moyens aux professionnels (médecins, infirmiers, pharmaciens, kinésithérapeutes...) de travailler ensemble. Cette démarche a l'ambition de pérenniser l'accès aux soins en améliorant la prise en charge des patients et en favorisant l'arrivée de jeunes médecins sur le pôle de santé Collinée, Plessala, Plouguenast.

Pourquoi avoir élargi le pôle à la commune de Plouguenast ?

Le territoire communautaire ne correspondait pas exactement à l'origine géographique des patients. Au fil des réunions, le bassin de vie s'est donc étendu aux communes de Plouguenast et de Langast où résident nombre de patients qui consultent sur Plessala.

Quelles sont les premiers axes de travail définis par « Mené, Terre de santé » ?

Suite à l'analyse des besoins, nous en avons retenu quatre comme prioritaires (voir infographie ci-dessous). Les protocoles de soins, le traitement des plaies chroniques et la réunion d'équipes pluridisciplinaires autour de cas cliniques. Le quatrième axe est transversal et consiste à créer un outil informatique optimisant la transmission des informations.

Qu'attendez-vous de ces collaborations ?

Des échanges réguliers permettent de décloisonner les pratiques, de sortir de l'isolement, d'aider à la prise de décision et, chose importante, d'instituer un travail d'équipe proche de ce qui se fait en secteur hospitalier. De quoi faciliter l'intégration de jeunes médecins habitués à cette façon d'exercer.

Qui rémunère les professionnels ?

« Mené terre de santé » est subventionnée par l'Agence Régionale de Santé. L'association indemnise les professionnels sur la base du temps passé en concertation.

Qu'en est-il des maisons de santé pluridisciplinaires ?

Dans le prolongement du projet de soins, indique Joseph Sauvé (Vice-président de la Communauté de communes), les élus ont décidé de soutenir la création de deux maisons de santé sur Collinée et Plessala. Le CERUR, bureau d'étude, a été missionné pour rencontrer tous les professionnels du bassin de vie. Chacun a fait part de ses besoins et une estimation des coûts a été calculée.

Comment seraient-elles financées ?

En plus des aides possibles de l'État et de la Région (30%), le conseil communautaire a décidé un financement à hauteur de 35%, prenant à sa charge les locaux provisoirement inoccupés. Les loyers seraient alors calculés en fonction du solde à financer. Les professionnels décideront avant l'été s'ils intègrent ou non une des maisons de santé. Dossier à suivre.

Projet de soins 2012/2013

4 axes prioritaires, un travail d'équipe

Plaies chroniques

Un médecin, un infirmier, un podologue (...) se réunissent en cabinet ou à domicile et se concertent sur le traitement à mettre en place pour des plaies chroniques : ulcères, escarres... Des intervenants extérieurs peuvent également dispenser des formations spécifiques.



Protocoles
Établis en commun, une série de protocoles répond au traitement de certaines pathologies, notamment en gériatrie et pour les maladies chroniques. Ces protocoles facilitent la délégation de tâches des médecins vers les auxiliaires de santé.



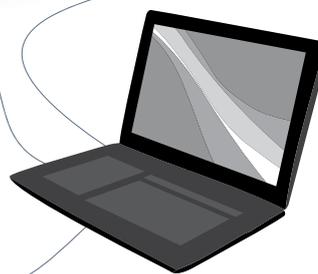
Staff sur cas clinique

Un groupe se réunit une heure pour statuer sur trois malades, à raison de 20 minutes par dossier. Réflexion sur la prise en charge de cas cliniques complexes : maladie dégénérative, cancer...



Communication

Création d'un logiciel optimisant échange et transmission d'informations entre les professionnels.



Après une carte blanche offerte à chaque commune, le Plein d'Énergie vous propose, à travers des témoignages, de revisiter le passé du territoire.

Première escale de ce voyage dans le temps :

le site de Bel Air où pendant vingt ans s'est tenue la Foire du Mené !

#La Foire du Mené (1981 - 2000)

« À Bel Air, chacun oubliait son clocher ! »

Véritable vitrine de l'activité commerciale, artisanale et agricole d'un territoire s'étendant sur dix-huit communes, la foire du Mené (ou de Bel Air) aura marqué de son empreinte les années 80 et 90.

Le Plein d'Énergie a recueilli le témoignage de son premier président : Hervé Martin.



1982 (2^e édition). Le montage des chapiteaux offre l'image d'une logistique solidaire ! « Pour en monter dix de 400 m², il nous fallait du monde », se rappelle Hervé Martin que l'on peut reconnaître sur cette photo (2^e à partir de la gauche). Photo Jean Claude Carlo – correspondant Ouest France.

Comment cette foire est-elle née ?

En 1980, la génération montante des commerçants du Mené a décidé de faire face à la concurrence de plus en plus vive des centres urbains : Saint-Brieuc, Lamballe, Loudéac...

On a alors créé l'Union Commerciale du Mené, mais l'éparpillement de nos membres rendant difficile l'organisation d'événements forts, l'idée d'une foire qui pouvait nous rassembler en un même lieu a vite émergé.

Pourquoi le site de Bel Air ?

Il ne fallait pas que ce rassemblement serve les uns plus que les autres. Ce site présentait l'avantage d'être neutre, là-haut chacun oubliait son « clocher » et puis il y avait ce symbole géographique : le point culminant du département.

Ça ne vous a pas fait peur d'aller là-haut ?

Pas du tout, il y a eu une adhésion immédiate. Il faut dire qu'à l'époque on était un peu inconscient, en revanche les décisions étaient plus faciles à prendre et à faire comprendre...

Une fois le lieu choisi, comment les choses se sont-elles organisées ?

La première année, on s'est limité à une simple foire commerciale (1) où chacun pouvait exposer

ses produits, présenter son activité. L'important était d'assurer la logistique : monter dix chapiteaux de 400 m² (voir photo) ou faire venir un transformateur mobile de Nantes ne s'improvise pas !

Comment a répondu le public ?

Au-delà de nos espérances : environ 3 000 personnes sont venues sur trois jours (2) ! D'entrée, nous avons constaté une forte présence du monde agricole, ça échangeait, ça discutait sur le site, alors on s'est dit : « il faut qu'ils viennent avec nous ! ». L'année suivante, c'était chose faite avec la participation des comices.

Que retenir-vous de ce rendez-vous qui aura duré 20 ans ?

La Foire était l'événement qui fédérait l'ensemble des acteurs économiques du Mené mais également sa population : on mobilisait 400 bénévoles, d'ailleurs sans eux rien n'aurait été possible ! Et puis, il y avait tous ces moments sur le terrain, cette convivialité, le côté festif. Deux mois plus tard, on organisait un repas pour tous les bénévoles... C'était ça l'esprit de Bel Air ! »

1/ meubles, aménagement de la maison, électroménager, vêtements, artisans du bâtiment : environ 50 exposants cette 1^{ère} année.

2/ 18 000 entrées et 180 exposants en 1990, au plus fort de la foire (Source OF - 22 05 1990).



Le témoin

À 57 ans, Hervé Martin est gérant de société. Il habite toujours Plémy où ses parents tenaient commerce. Président de la Foire du Mené à 25 ans, Hervé était alors marchand de meubles.

La Foire, c'était aussi...

La pesée de la vache

Chaque billet d'entrée permet de participer au concours d'estimation du poids d'une vache et de la gagner. Un prix particulièrement apprécié.

« La preuve, constatent Hervé Martin et Pierre Norée, on voit des gens revenir les trois jours pour augmenter leurs chances ».

C'est ça aussi la foire à la campagne !

Jean-Charles Perazzi - Ouest France
22 mai 1990.

Le logo



Dernière édition

« La dernière foire a eu lieu les 27 et 28 mai 2000. Nous avons renoncé le dimanche soir à assurer le spectacle à cause d'une tempête épouvantable ! Du coup, nous avons également supprimé le lundi qui était un jour réservé aux animations : bal des aînés, pesée de la vache etc. ».

Pierre Norée, agriculteur de Plessala.



Hervé Martin (à droite) et Pierre Norée sur le site de Bel-Air - Archive Ouest-France 1991

*Les sites remarquables
du Mené*



**Ressourcez-vous
au Chaos de Quémelin**

Chaos granitique sur le cours de la Rance

Chaos 
de Quémelin

Comment s'y rendre ?

Au bourg de Langourla, prendre la route de Saint-Jacut du Mené
et suivre les panneaux indicateurs